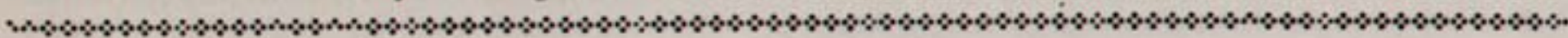


Nous présentons ici en annexe au texte sur l'orientation dans le mouvement ouvrier plusieurs documents :

- 1) Les extraits d'un texte de Victor qui critique le rapport de Gebracq au CC d'octobre. La plupart de ces critiques ont été utilisées par la commission ouvrière pour refondre et dépasser le texte du CC.
- 2) Un texte de la cellule Edition qui posait le problème de la tendance syndicale au printemps 70. Donc bien avant que le problème soit abordé au CC de rentrée et débattu au CC du 18 octobre.
- 3) Les deux principales contributions (de Gil et de Villeneuve) au débat de la commission nationale enseignante sur le travail des révolutionnaires dans le syndicat. Ce débat concerne, illustre et recoupe largement les questions abordées dans le cadre du mouvement syndical en général.



a propos de notre orientation dans les syndicats

A PROPOS DE LA QUESTION DU TRAVAIL DES REVOLUTIONNAIRES DANS LES SYNDICATS

Texte de VICTOR- Extraits.

(...)Nous affirmons, nous, qu'il est possible de gagner à l'influence du parti révolutionnaire, la majorité du mouvement ouvrier organisé ! Que notre tâche n'est donc pas d'opposer une alternative syndicale aux travailleurs, mais de défendre dans les syndicats l'alternative révolutionnaire ! Et, à ce titre, nous affirmons que nous autres, militants révolutionnaires, postulons à la direction du mouvement ouvrier, et en premier lieu, donc, des syndicats.

D'ailleurs, seuls les révolutionnaires ont un droit historique à cette direction. (cf. Trotsky, point 16, p.33).

Partant de l'existence d'un réel courant radicalisé, on en arrive à formuler un faux problème. On veut répondre à « la question syndicale » ; or, la question syndicale n'existe pas en soi, pour les révolutionnaires. On se rendra compte ici, que parler de la « question syndicale » ou de la « question du travail des révolutionnaires dans les syndicats » n'est pas une simple querelle de mots. Si on veut opposer au syndicalisme réformiste ou plus exactement « impérialiste » une plate-forme syndicale qui constitue une ALTERNATIVE, un syndicalisme radical, combatif, révolutionnaire, etc...on ne peut produire que des avatars.

En effet, la base d'un tel projet est profondément réformiste ! Il lui manque un bout : il évacue la question du parti révolutionnaire. Cette évacuation — quelle que soit notre position sur la nécessité du parti — est automatique dès lors que l'on veut proposer une alternative au syndicalisme officiel avant d'avoir le parti révolutionnaire. Car ainsi que Trotsky l'explique à Monatte,

« On ne peut conquérir la classe ouvrière dans le mouvement syndical qu'en opposant le point de vue révolutionnaire et les méthodes révolutionnaires au point de vue et aux méthodes réformistes. ».

Or, cela implique l'existence du parti révolutionnaire. La recherche d'une troisième voie, même si on la justifie par le fait que le parti révolutionnaire n'existe pas, ne peut être, de par sa nature même, que la vaine tentative d'opposer l'alternative d'un syndicalisme radical au syndicalisme réformiste, ce qui est une impossibilité et une source de confusion. Et pourtant, seule cette illusion peut justifier la conception d'une « tendance syndicale », avec une plate-forme, véritable programme revendicatif alternatif qui postule à la direction des syndicats et dont la forme d'existence, dans un premier temps, tenant compte des conditions actuelles, sera un front.

(...) Ce qui fait la spécificité de la future tendance révolutionnaire dans les syndicats, c'est précisément qu'elle n'est pas, et ne prétend pas être une alternative syndicale révolutionnaire face au syndicalisme réformiste. Elle entend, en jouant le jeu syndical à fond, et de manière loyale, en démontrer les limites aux travailleurs. Les travailleurs ne seront pas des « recrues potentielles » comme seule alternative possible, mais de simples travailleurs du rang ayant acquis la conviction de la nécessité de ranger le mouvement syndical sous la direction du parti révolutionnaire.

La future tendance ainsi définie ne postule pas à la direction du syndicat en tant qu'alternative syndicale. Ce à quoi elle postule, c'est à placer le mouvement syndical sous la direction du parti révolutionnaire dont elle est la caisse de résonance dans le syndicat. Son projet la dépasse, en tant qu'elle est une tendance syndicale. Pour être cohérent, il a besoin du parti révolutionnaire. Bref, elle ne propose pas un BON syndicalisme à la place du MAUVAIS, une direction anti-bureaucratique au lieu et place de la direction bureaucratique : ce qu'elle propose, c'est la transformation du syndicat en école du communisme, en levier puissant de la révolution, le remplacement de la politique et de la direction réformistes, par une politique, des méthodes et une direction révolutionnaires.

(...) Jusque là, nous avons déployé tous nos faibles moyens pour prendre part aux luttes partielles des travailleurs et soutenir systématiquement celles-ci. Il faut certes continuer à soutenir ces luttes. Mais les conditions objectives ont déterminé des formes de participation et de soutien que nous devons rejeter. Les conditions objectives dont il est question ici sont :

- Notre faiblesse numérique,
- la peur panique des bureaucrates face à la présence des révolutionnaires dans les syndicats,
- et les formes prises par les luttes (grèves sauvages) en rupture avec la discipline syndicale.

Ces conditions nous ont amené à croire à l'existence d'un dualisme dans le mouvement ouvrier. En gros, nous nous efforcions d'organiser le « courant radicalisé » indépendamment des syndicats officiels, ce qui n'était pas incompatible avec un travail dans les syndicats avec la perspective sortiste. Les sortistes allant rejoindre à